



Titre Pro Employé Commercial

Titre professionnel « Employé Commercial » de niveau 3 (RNCP 37099)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37099/>

Date d'enregistrement de la certification : 25/11/2022

UFA Saint-Pierre Fourmies

• PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Avoir terminé sa 3ème de collège ou être âgé.e de 16 ans

Pas de diplôme prérequis

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage. Démarrage en octobre.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'employé (e) commercial (e) en magasin contribue au développement de l'activité commerciale de l'unité marchande en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle. Il (elle) met les produits à disposition des clients. Il les accueille et répond à leurs demandes afin de s'assurer de leur satisfaction et renforcer leur fidélisation.

L'employé (e) commercial (e) en magasin exerce dans tous types de points de vente : grandes, moyennes et petites surfaces commercialisant, le plus souvent en libre-service, des produits alimentaires ou non alimentaires.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du TP EC peut occuper un poste d'employé libre-service, d'employé commercial, d'employé de rayon, de vendeur en alimentation, ...

Poursuite de parcours possible en TP Conseiller de Vente ou Bac pro métiers du commerce et de la vente

Certificateur :



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation
Alternance : 1,5 jours en centre, le reste en entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Examen ponctuel avec mise en situation professionnelle et entretien devant un jury professionnel.

Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Pour validation totale du titre, il faut valider les 2 CCP.

En cas de validation partielle, possibilité de repasser le CCP manquant pendant toute la validité du titre.

Equivalence partielle avec le TP Employé Commercial en magasin

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 6 – Maximum 15

• DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 11 mois

400 heures de formation en centre

• PROGRAMME

CCP 1 Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

CCP 2 Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

• TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 5 065 euros

Selon le décret du 14 octobre 2023 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Tarif de la formation : coût par OPCO et par année de formation.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Accès et accueil des personnes en situation handicap

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

* Session 2025



** dont le taux d'insertion dans le métier visé par le RNCP : NC%*

• VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause

Internat à la nuitée

Restauration sur place

Accès au parking de l'établissement

Sécurisation de parcours avec accompagnement, mise en relation entreprises, suivis en entreprise, ...



COORDONNÉES

UFA SAINT-PIERRE

10 rue du Général Goutierre FOURMIES

03.27.60.80.40

lioiseleux@ufa-ispf.com

EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Isabelle LEROUX



Candidature

